

[Concours de recrutement de psychologues de l'éducation nationale stagiaires](#) [1]

[Arrêté du 8 août 2017 autorisant au titre de l'année 2018 l'ouverture du concours externe et du concours interne de recrutement de psychologues de l'éducation nationale stagiaires](#) [2]

Journal officiel de la République française, n° 213 du 12 septembre 2017.

Par arrêté du ministre de l'Éducation nationale en date du 8 août 2017, est autorisée au titre de l'année 2018 l'ouverture du concours externe et du concours interne de recrutement de psychologues de l'éducation nationale dans la spécialité « éducation, développement et apprentissages » et dans la spécialité « éducation, développement et conseil en orientation scolaire et professionnelle ».

Les inscriptions seront enregistrées par internet à l'adresse :

<http://www.education.gouv.fr/cid104165/etre-psychologue-education-nationale.html> [3] jusqu'au 12 octobre 2017.

Liens

[1] <https://inshea.fr/fr/content/concours-de-recrutement-de-psychologues-de-l%C3%A9ducation-nationale-stagiaires>

[2] <https://www.legifrance.gouv.fr/affichTexte.do?cidTexte=JORFTEXT000035542978&dateTexte=&categorieLien=id>

[3] <http://www.education.gouv.fr/cid104165/etre-psychologue-education-nationale.html>